



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 10 novembre 2022

MATCH DE FOOTBALL OL/OGC NICE : DES MESURES D'INTERDICTION

Un match de football opposant l'Olympique Lyonnais à l'OGC Nice se déroulera le 11 novembre 2022 au Groupama Stadium dans le cadre de la 15^{ème} journée de Ligue 1.

Afin de prévenir d'éventuels incidents et troubles à l'ordre public, une série de mesures a été prise, le vendredi 11 novembre 2022, **pour toute personne se prévalant de la qualité de supporter de l'OGC Nice**, ou se comportant comme tel :

- le déplacement individuel ou collectif, par tout moyen, est interdit entre les communes des Alpes-Martimes, d'une part, et les communes de Décines-Charpieu, Meyzieu et Lyon, d'autre part ;
- la circulation et le stationnement sur la voie publique seront interdits dans le centre-ville de Lyon ;
- l'accès au stade et à ses abords sera interdit.

Par ailleurs, le transport et l'utilisation de tous pétards ou engins pyrotechniques ainsi que la possession de boissons alcoolisées seront interdits à l'intérieur et aux abords du Groupama Stadium.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Fabien DESPINASSE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69